



Morges, le 15 août 2021.

Le système de santé suisse est unique en Europe : il offre à l'exercice et la pratique de la médecine intégrative une reconnaissance officielle des disciplines, les positionnant comme voies thérapeutiques (votation du 17 mai 2009).

En tant que président de l'Association de Chromatothérapie Suisse, conscient de la valeur ajoutée du modèle de santé qu'offre la Suisse dans un contexte privilégié permettant l'exercice de notre métier, je souhaite que le bureau de notre association affirme, par l'élaboration d'une charte éthique que nous initions, notre profond engagement à des principes et à des valeurs qui respectent le serment d'Hippocrate comme les codes déontologiques (Code de Nuremberg, la Convention de Munich et de Genève).

Bruno Tourniaire, président de l'A.C.S